

Sophie CANTELOUBE-FRONTY
Jean-Marc VALLEE

Inspecteurs d'Académie - Inspecteurs
Pédagogiques Régionaux de Sciences de
la Vie et de la Terre,

à

Mesdames et Messieurs les professeurs
de SVT,

S/c de Mesdames et Messieurs les Chefs
d'établissement

Objet : lettre de rentrée 2017-2018

Chères et chers collègues,

Nous vous souhaitons ainsi qu'au personnel technique de laboratoire une excellente année scolaire 2017, dense et riche de projets pédagogiques et éducatifs à mener dans vos établissements au service de la réussite scolaire et de l'épanouissement des élèves. La mise en œuvre de la réforme du collège a nécessité de développer davantage le travail collaboratif entre les membres des équipes pédagogiques et éducatives. Ce travail d'équipe, y compris au lycée, permet de construire le parcours scolaire de chaque élève, parcours qui intègre de multiples dimensions. Notre système éducatif œuvre pour la réussite scolaire de tous les élèves et vous êtes les acteurs directs de cette réussite par vos pratiques dans les classes et au sein des établissements.

Cette année l'équipe d'Inspection Pédagogique Régionale en SVT évolue de nouveau avec l'arrivée de Madame Sophie Canteloube-Fronty.

Vous trouverez dans cette lettre, les principales informations et orientations de notre enseignement pour cette année 2017-2018.

- Enseigner au collège et au lycée
- Formation – développement professionnel
- Communication – Informations professionnelles
- PPCR et visites d'accompagnement

Enseigner au collège et au lycée

Nous tenons à remercier très sincèrement les collègues de collège pour leur forte implication dans la mise en œuvre des nouveaux programmes, des modalités de l'évaluation en lien avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture et leur implication dans la correction des épreuves écrites du DNB. Le travail déjà amorcé lors de la mise en œuvre de l'AP, des EPI mais aussi des parcours éducatifs (santé, citoyen, artistique et culturel, avenir) peut se poursuivre notamment pour diversifier et différencier l'enseignement. Cette diversité des pratiques, sans oublier les démarches expérimentales, contribue à la construction de parcours personnalisés de réussite scolaire pour les élèves.

La mise en œuvre du cycle 3 rappelle l'importance que l'on doit accorder aux continuités pédagogiques afin d'assurer une progressivité rassurante et indispensable à la réussite de tous nos élèves de l'école au lycée. Les échanges inter-degrés comme inter-cycles sont donc à favoriser. Ainsi, nous invitons les enseignants de lycée à prendre connaissance du socle commun de connaissance, de compétences et de culture et à engager ou poursuivre l'évaluation par compétences lors des activités pratiques ou dans d'autres pratiques de classe.

Nous rappelons que les examens (DNB, épreuves anticipées ou finales du baccalauréat) ne sont que des étapes dans le parcours scolaire des élèves, ils préparent notamment à la poursuite d'études. C'est par exemple le cas de travail en TPE qui permet et nécessite une formation à l'autonomie, au travail d'équipe, à la recherche documentaire et à l'esprit critique. Concernant l'usage du numérique dans la recherche documentaire, il est important de prendre soin de sensibiliser les élèves au respect du droit d'auteur, de les informer et de les former afin d'éviter les fraudes, en particulier le plagiat.

- La note de service note de service n° 2017-024 du 14-2-2017 (http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=113091) donne des modifications pour la mise en œuvre des TPE en série générale portant sur le rôle du carnet de bord, le respect des consignes méthodologiques concernant la citation des sources et sur les usages pertinents des NTIC en TPE.
- Le texte fixant les nouveaux thèmes pour les sessions 2017-2018 vient d'être publié au BO http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=119052

Formation – développement professionnel

La formation continue est un élément important de l'évolution de vos pratiques. Au collège un plan ambitieux concernant le cycle 3 est mis en place sur toute l'académie sur plusieurs thématiques, l'une d'entre elles étant « Sciences et technologie ». Ces formations s'adressent aux enseignants de sciences et technologie d'un collège et aux professeurs des écoles du secteur. Chaque journée aura pour objectif de faire partager une culture scientifique commune à tous les participants et d'analyser des séances d'activités pour les élèves dans le cadre d'une démarche scientifique.

Au lycée une seconde journée de formation numérique est organisée, il s'agira de montrer que les TICE permettent aux élèves de devenir acteurs de leur apprentissage. En effet incontestablement, le numérique transforme sur le plan pédagogique votre positionnement quant au savoir qui n'est plus à délivrer, mais qui est à construire par les élèves.

- D'autres formations sont proposées dans le cadre du PAF, les inscriptions à cette formation continue sont possibles jusqu'au 30 septembre. http://www.ac-orleans-tours.fr/rh/personnels/formation_des_personnels/offre_de_formationen_academiques/
- La Maison pour la science Centre Val de Loire offre des formations consultables sur le site [http://www.maisons-pour-la-science.org/formations/toutes?facet\[is_maison_nid\]\[5013\]=5013](http://www.maisons-pour-la-science.org/formations/toutes?facet[is_maison_nid][5013]=5013)
- « Rendez-vous de l'histoire de Blois » : cette année, en raison du thème «Eurêka» de cette manifestation, Madame la Rectrice autorise les enseignants de sciences et de technologie à s'inscrire sous certaines conditions, qui vous seront communiquées très prochainement.

Communication

Le site disciplinaire reste le moyen privilégié pour la diffusion des documents pédagogiques élaborés au sein de l'académie et validés par l'Inspection Pédagogique Régionale ; nous vous encourageons à le visiter régulièrement. Le site académique n'est pas la seule source d'informations, les moodle svt, le twitter @SVT_OT, sont également à votre disposition et aussi la Newsletter qui est envoyée directement via vos adresses mail académique.

Pour la correspondance dans le cadre du travail, privilégiez l'adresse académique (prénom.nom@ac-orleans-tours.fr) qui seule vous identifie professionnellement et hors suivi de dossier particulier précisé par mail, nous vous demandons de nous adresser à tous les deux, vos courriers éventuels.

PPCR visites d'accompagnement

Le protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR) est désormais mis en œuvre. Les enseignants concernés par ces inspections seront avertis dès la rentrée. Des visites conseils seront également réalisées pour vous accompagner. Cette évolution valorise résolument les objectifs de l'inspection individuelle qui sont de participer à l'amélioration des pratiques des enseignants, par le conseil et la formation, mais aussi de reconnaître et valoriser l'investissement personnel des professeurs. Pour cette année scolaire, nous serons à nouveau accompagnés par nos chargées de mission Madame Jeanne Foiche, Madame Véronique Joyeux, Madame Aurélie Ménard-Parrod et Madame Muriel Pairel.

Les secteurs d'inspections sont donnés à titre indicatif, mais chacun d'entre nous peut être amené, pour des raisons de service, à inspecter sur la totalité de l'académie :

- Madame Sophie Cateloube-Fronty : Indre, Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher
- Monsieur Jean-Marc Vallée : Loiret, Cher et Eure-et-Loir

Nous vous souhaitons, une excellente rentrée et la bienvenue aux collègues qui rejoignent notre académie.

Sophie Cateloube-Fronty

Vallée jean-Marc

